

RESIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

N° 759/Fin.

Objet:
Sommaton Mandari.



Astrida, le 3/4/1951.-

Transmis à Monsieur l'Huissier à Kibungu,
une sommation à charge de Monsieur Mandari.

L'Huissier, A. STRIJBOS,